



# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de WATTRELOS

SEANCE DU 29 JUIN 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

**Etaient présents :**

M. BAERT Dominique, Maire, Mmes DE SMEDT Myriam, COQUELLE Michèle, MM. GADAUT Henri, MEKKI Tarik, Mme REIFFERS Zohra, M. MONRABAL Karl, Mme LEBLANC Martine, M. CHARLES Gilbert, Mme LESTIENNE Myriam, M.TALEB-AHMED Azedine, Mme ZAIDI Sylvie, Adjoint, MM. DUMOULIN J.Philippe, DELFOSSE Jacques, DE MATOS Steeve, CAILLIERET Benjamin, Mmes CHANTRIE Annie, BOITTE Emeline, M. LUCAS Pascal, Mmes DUJARDIN Béatrice, LEMOINE Laureen, MM. DAHMANI Rabah, MARROUKI Steven, Conseillers Municipaux Délégués, M. KIRAZ Veysal, Mme DELPLANQUE Laura, M. DEBAETS Michel, Mme DELRUE Marjorie, MM. CROIGNY Denis, CHAYANI Messaoud, SOYEZ J.François, DENFER Abdel, Mmes FARACI Marjory, DELANNOY Axelle, Conseillers Municipaux

**Absents excusés :**

M. FITAMANT Sébastien procuration à M. BAERT  
M. LEMAY Guy-Noël procuration à M. TALEB AHMED  
Mme HAMMAMI-BELAID Basma procuration à M. GADAUT  
Mme GUILBERT Pamela à Mme COQUELLE  
Mme OSSON Catherine procuration à Mme DE SMEDT  
Mme LEVEQUE Océane procuration à Mme LEMOINE  
Mme DJAFER-CHERIF Lina procuration à Mme LEBLANC  
M. WETE MATOUBA Brice procuration à M. CHARLES  
M. RICCI Christophe procuration à M. CROIGNY  
Mme FELIX Sophie procuration à Mme DELRUE

**Absents :**

/

**Secrétaire de séance :**

Madame DELPLANQUE Laura

PROJETS DE MODIFICATION DES ONZE PLU D  
EUROPENNE DE LILLE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

ID : 059-215906504-20210701-D\_2021\_06\_061-DE

RAPPORT N°: **61**

RAPPORTEURE : Madame Zohra REIFFERS  
Adjointe au Maire

Le 12 décembre 2019, la Métropole Européenne de Lille a approuvé six plans locaux d'urbanisme révisés. Il s'est agi d'une part d'approuver les cinq plans locaux d'urbanisme communaux d'Aubers, Bois-Grenier, Fromelles, Le Maisnil et Radinghem-en-Weppes, et d'approuver d'autre part le nouveau Plan Local d'Urbanisme couvrant les 85 autres communes membres à cette date, dit "PLU2". Les nouveaux Plans Locaux d'Urbanisme sont entrés en vigueur le 18 juin 2020.

Le 14 mars 2020, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Communauté de Communes de la Haute-Deûle (CCHD) ont fusionné, portant à quatre-vingt-quinze le nombre de communes couvertes par le territoire métropolitain. En termes de documents d'urbanisme, ces 5 communes en grande partie situées dans l'Aire d'Alimentation des Captages du sud de la Métropole, sont dotées de 5 PLU communaux respectifs.

La MEL est donc désormais couverte par 11 PLU.

Le 18 décembre 2020, le Conseil Métropolitain a décidé d'engager une procédure de modification de ses onze plans locaux d'urbanisme, procédure dont les délibérations 20 C 0406 et 20 C 0408 ont rappelé les objectifs, et fixé les modalités de la concertation préalable. Il est en effet apparu qu'après plusieurs mois d'instruction, les nouveaux PLU nécessitaient d'être ajustés en plusieurs points de leur règlement pour garantir la cohérence des règles afférentes et leur mise en œuvre. Il s'agit également de sécuriser les autorisations d'urbanisme en limitant les marges d'interprétation et d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de certains de leurs projets ou parties d'aménagement qui n'ont pu être traduits dans les PLU en vigueur depuis le 18 juin dernier.

Par délibération n°21 C 0180 du 23 avril 2021, le Conseil de la Métropole Européenne de Lille a tiré le bilan de la concertation menée sur les propositions de modification des plans locaux d'urbanisme, et a décidé d'engager une enquête publique unique portant sur l'ensemble des modifications retenues.

En application de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, le projet de modification doit désormais être soumis pour avis aux communes intéressées de la MEL.

Sur le territoire de notre commune, le projet prévoit les modifications suivantes :

- Point 1 : Quartier des Villas : dans le cadre du projet de renouvellement (Orientation d'Aménagement et de Programmation) afin d'organiser le développement du projet et d'assurer la réalisation d'une voie nouvelle.

- Point 2 : la protection et la préservation des jardins ouvriers existants en les protégeant au PLU par un zonage spécifique « Jardins Familiaux » (8 sites retenus).

- Point 3 : suppression de la marge de recul inscrite sur le boulevard Pierre Mauroy.

- Point 4 : apport de corrections au règlement du secteur PCUK avec ajout d'un zonage UCO6.2 affecté de l'indice « n » faisant mémoire de la pollution du site.

- Point 5 : OAP n°75 (PMRQAD Crétinier) : mise à jour du tableau de répartition des types de logements sociaux.

- Point 6 : secteur de l'Union en UZ37.3, augmentation des hauteurs réglementairement autorisées dans la partie Est du projet.

A l'issue de la consultation des communes et des autres personnes publiques associées, le projet de modification sera soumis à une enquête publique unique prévue en septembre 2021.

En conséquence, au regard des projets de modification présentés, l'Administration Municipale propose au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable sur les projets de modification des onze PLU de la Métropole Européenne de Lille. Cet avis sera porté à la connaissance du public dans le cadre de l'enquête publique unique.

POUR	:	43	VOIX
CONTRE	:	/	VOIX
ABSTENTION	:	/	VOIX

Avis favorable a été émis par les Commissions réunies.

### **ADOPTE**

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982,

Wattrelos, le 01 JUIL. 2021



Le Maire,  
Pour le Maire,  
L'Elu Délégué,

  
Michèle COQUELLE



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Pour le Maire  
L'Elu Délégué,

  
Michèle COQUELLE

Envoyé en préfecture le 01/07/2021

Reçu en préfecture le 01/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215906504-20210701-D\_2021\_06\_061-DE

